

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaines de
compétences par thèmes

Sous matière : Culture

OBJET :
**DEMANDE DE
SUBVENTION
POUR LE PROJET
ARTISTIQUE DU
THEATRE SCENES
DES 3 PONTS
SAISON 2020/2021
ET ANNEE 2021**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 22.09.2020

AFFICHAGE EN DATE
DU : 22.09.2020

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **06 OCT. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Prèscillia, GAIANI Audrey, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme GIRAL Hélène,

Absents : Néant

Secrétaire : Mme GAIANI Audrey

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Le théâtre Scènes des 3 Ponts propose chaque nouvelle saison une programmation professionnelle diversifiée afin de toucher le plus grand nombre de personnes. Elle est élaborée en collaboration avec de nombreux partenaires locaux, départementaux et régionaux.

La programmation se double d'actions de sensibilisation : soutien actif au projet ECAS également soutenu par la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée (plusieurs classes d'établissements scolaires de Castelnaudary participent gratuitement à des ateliers de danse contemporaine tout au long de l'année scolaire), résidences permettant des rencontres entre les publics et les compagnies qui proposent plusieurs types d'actions pédagogiques : ateliers, répétitions ouvertes, conférences-spectacles etc...

Dans le cadre du projet ECAS, ces ateliers donnent lieu à une représentation d'élèves, fruit d'un travail collectif entre enfants, chorégraphe, professeurs.

Ces opérations de sensibilisation désacralisent et démocratisent la culture, ouvrent aussi des pistes de réflexion aux élèves sur le spectacle qu'ils vont découvrir, en collaboration avec leurs professeurs.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder aux demandes de subvention auprès du **Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, de Réseau en Scène Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée** afin de mettre en œuvre la programmation.

Le coût total prévisionnel du budget de fonctionnement est de **370 000 Euros TTC**

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES			RECETTES		
	€	en%		€	en%
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
60 . Achats	178 390,00 €	48,00%	70 . Recettes propres (billetterie)	20 600,00 €	6,00%
61 . Services extérieurs	16 900,28 €	5,00%	74 . Subventions		
			Conseil Régional programmation	30 000,00	8,00%
62 . Autres services extérieurs	43 100,00 €	12,00%	DRAC LR MD	5 000,00	1,00%
			Conseil Départemental - Scènes d'enfance	4 000,00	1,00%
63 . Impôts et taxes	7 500,00 €	2,00%	Conseil Départemental- saison	30 000,00	8,00%
			Reseau en Scène LR MD	1 000,00	0,50%
64 . Charges de personnel	124 109,72 €	33,00%	Pôle Cirque LR MD	1 000,00	0,50%
			Contributions volontaires		
			Ville de Castelnaudary	278 400,00 €	75,00%
TOTAL DEPENSES	370 000,00 €	100,00%	TOTAL RECETTES	370 000,00 €	100,00%

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE M. le Maire à procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, de Réseau en Scène Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée afin de mettre en œuvre la programmation.

PRECISE que les dépenses sont inscrites au Budget.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 28 septembre 2020.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Accusé de réception en préfecture
011-211100763-20200928-DB2020189-DE
Reçu le 05/10/2020